

■ **Ars Linguae Sàrl**, à Chardonne, CH-550-1041561-7, exploitation d'un bureau de traduction (FOSC du 28.04.2006, p. 13/3353312). Statuts modifiés le 30 avril 2009. Siège transféré à 1007 Lausanne, rue du Grand-Pré 4. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérantes du 30 avril 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par voie électronique (fax ou e-mail). Conti Françoise, désormais à Renens (VD), est élue présidente et continue à signer collectivement à deux.

Registre journalier no 6580 du 04.05.2009
(05009010 / CH-550.1.041.561-7)